

# NOS CENTRES RÉGIONAUX

10. 2. 071. 61 (1957)

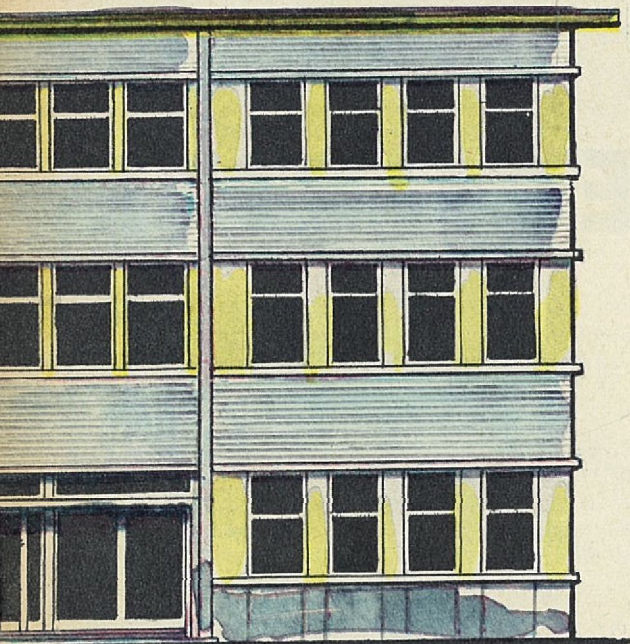
**L**ORSQUE fut créé en 1929 le service médical à la S.N.C.B., les divers centres régionaux ont été logés dans des locaux à usage de bureaux, situés soit dans des ensembles ferroviaires comprenant plusieurs services importants, soit dans d'anciens hôtels de maître loués à cet effet.

Le centre régional de Charleroi a été le premier à disposer de locaux « fonctionnels » lorsque, en 1932, il s'installa dans le bâtiment du groupe.

L'organisation mise en place en 1929 devint évidemment insuffisante après la guerre de 1940-45, lors de l'extension des soins de santé et des obligations légales en matière de protection sanitaire des travailleurs. Parallèlement à cette expansion sociale, la médecine faisait un bond en avant dans le domaine technique et, depuis 1947, tous les centres régionaux disposèrent d'un appareil radiographique moderne et s'équipèrent petit à petit dans le domaine de l'appareillage médical de précision.

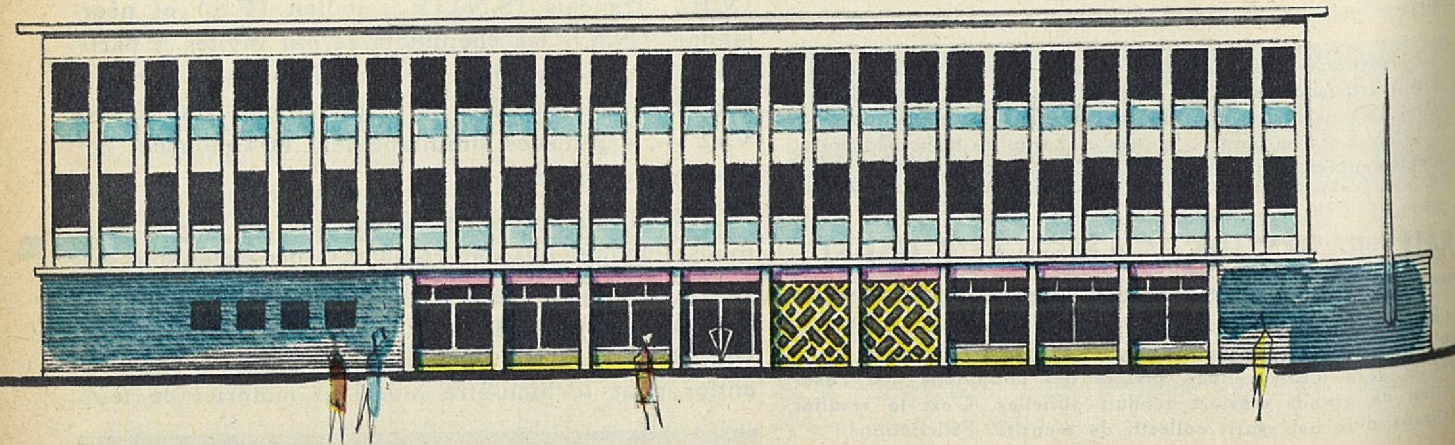
La Direction P.S., consciente de cette évolution, mit à l'étude un plan-type pour les centres régionaux, et divers avant-projets furent établis tant par les services de la Société que par des conseillers techniques. Cependant, nul projet général ne fut exécuté, la préférence ayant été donnée à une adaptation progressive suivant un plan de priorité qui tenait compte de l'état plus ou moins désuet et précaire de certaines installations.

Une première occasion se présenta lorsque, en 1957, un emplacement fut signalé comme disponible dans l'ensemble de Bruxelles-Nord. On décida d'y installer le centre de Bruxelles, qui était mal logé dans des locaux inadaptés et étriés du bâtiment de la rue Belliard, ancien siège du Grand Central, vénérable relique ferroviaire s'il en est. Pour les agents, l'installation du centre de Bruxelles sur la jonction Nord-Midi constitue un avantage évident. L'installation du nouveau C.R. de Bruxelles posa aux services V. et P.S. un véritable casse-tête d'organisation : l'emplacement était en effet très long et très étroit, et on fut donc tenu de concevoir un centre régional divisé en sections.

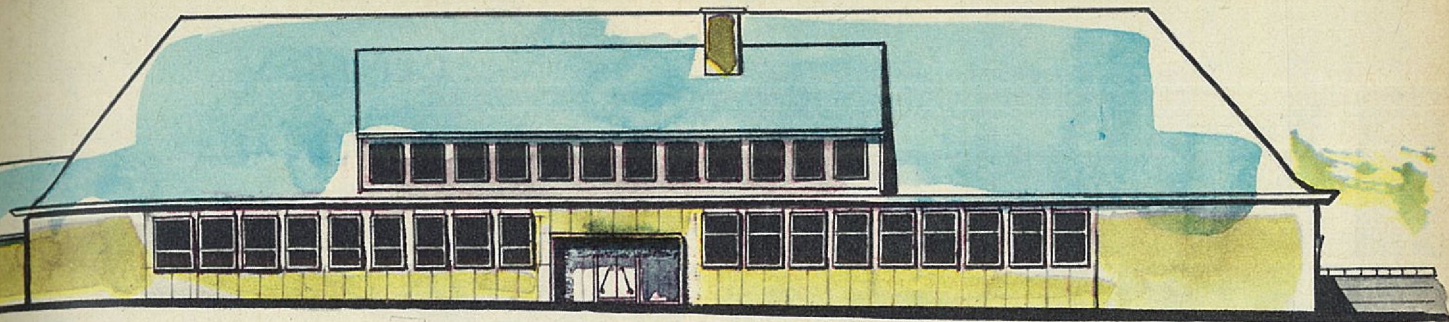


**HASSELT**  
Koningin Astridlaan, 68  
Tél. (011) 211.01

**ANVERS**  
en construction ;  
actuellement  
Noorderplaats, 1  
Tél. (03) 32.60.30



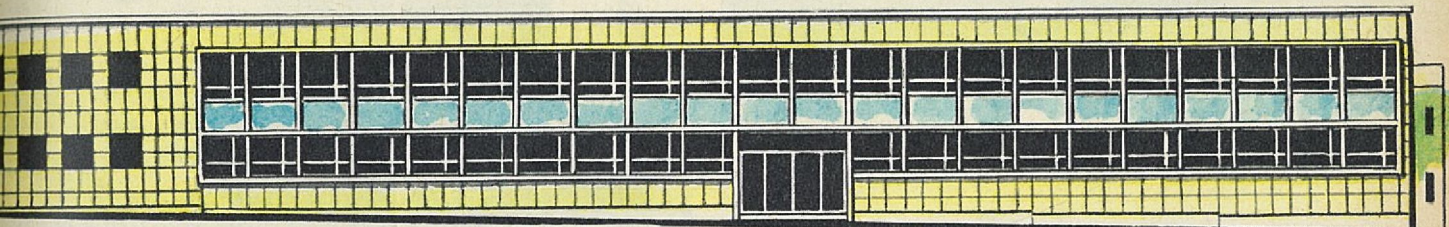




Immédiatement après cette réalisation, la Société mit en chantier le nouveau C.R. Hasselt, avenue Astrid. Seuls les cheminots de la région et, bien entendu, le personnel du Service médical peuvent encore s'imaginer dans quelles conditions le centre a fonctionné avant son transfert le 5 décembre 1960. Le C.R. Hasselt, conçu par les services V. régionaux, est en tous points une réussite. On y ressent une atmosphère de propreté et de confort qui atténue beaucoup pour les visiteurs la froideur du contact avec la technique médicale.

En 1960, le départ des services R.T.T., installés dans les bâtiments de l'ancien groupe d'Arlon, libérait l'aile droite

**NAMUR**  
boulevard du Nord  
Tél. (081) 237.01

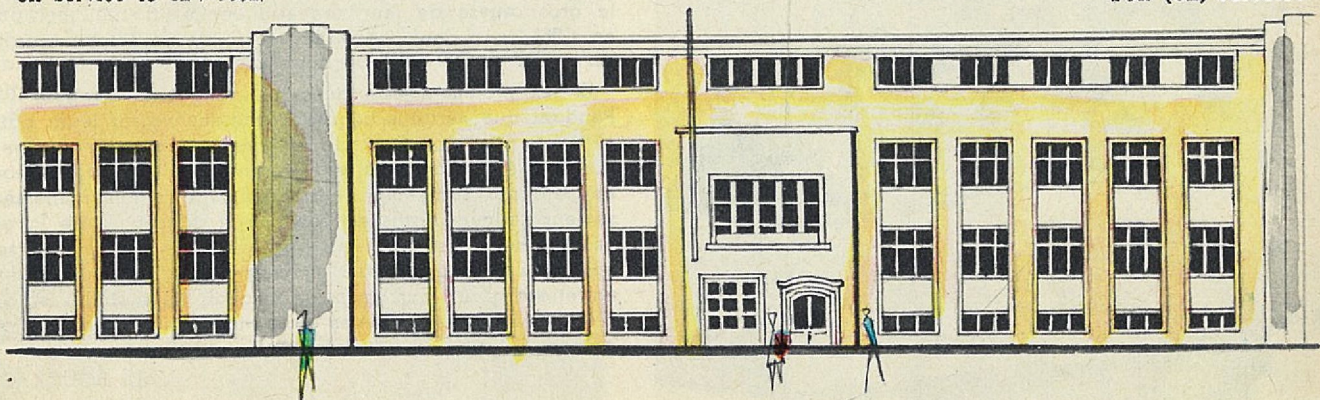


du rez-de-chaussée. C'était le moment qu'attendaient les services V. et P.S. pour doter le centre régional de locaux suffisants et moderniser cette installation d'un autre âge.

Mais cela bougeait aussi à Namur! Un bel emplacement disponible boulevard du Nord offrit aux bureaux d'études V. l'occasion de réaliser enfin un centre « modèle ». Au nouveau C.R. Namur, qui a la chance de voisiner avec les autres bureaux P.S. du Groupe, l'organisation est basée sur le principe d'accueil, qui d'emblée a conquis tout le monde. Plus de guichet impersonnel; un véritable accueil, ouvert, d'homme à homme, en sorte que le visiteur peut recevoir tous les renseignements qu'il souhaite sans devoir craindre d'être envoyé ailleurs pour répéter ce qu'il vient de dire. A Namur, le secteur administratif est en quelque sorte le pivot central, et le secteur médical peut œuvrer à l'aise et calmement aux extrémités du bâtiment. Le nouveau C.R. Namur a été mis en service le 12-7-1962.

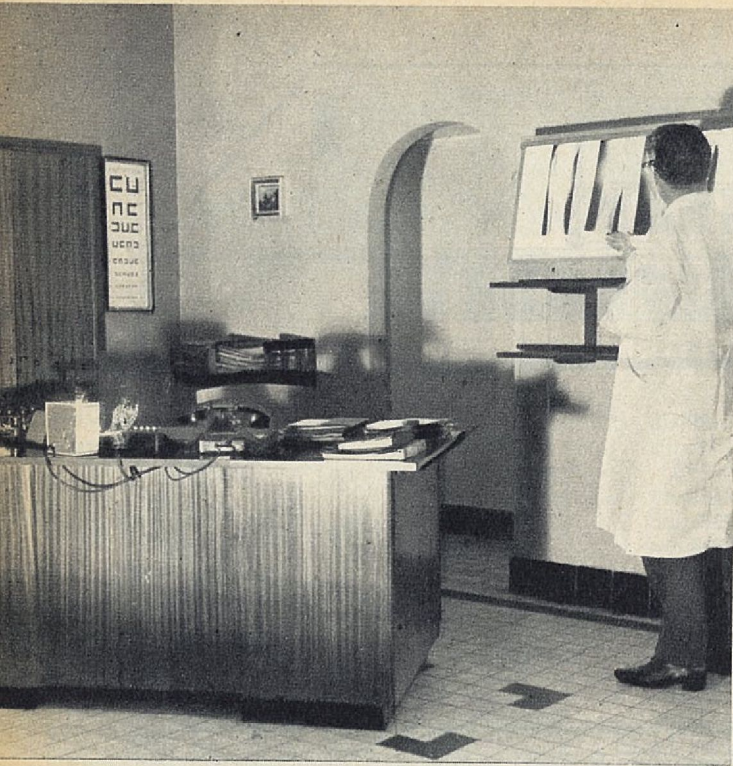
**LIEGE**  
en construction;  
actuellement gare de Liège-Longdoz  
Tél. (04) 52.01.30

**BRUXELLES**  
rue du Progrès, 86  
Tél. (02) 18.60.50





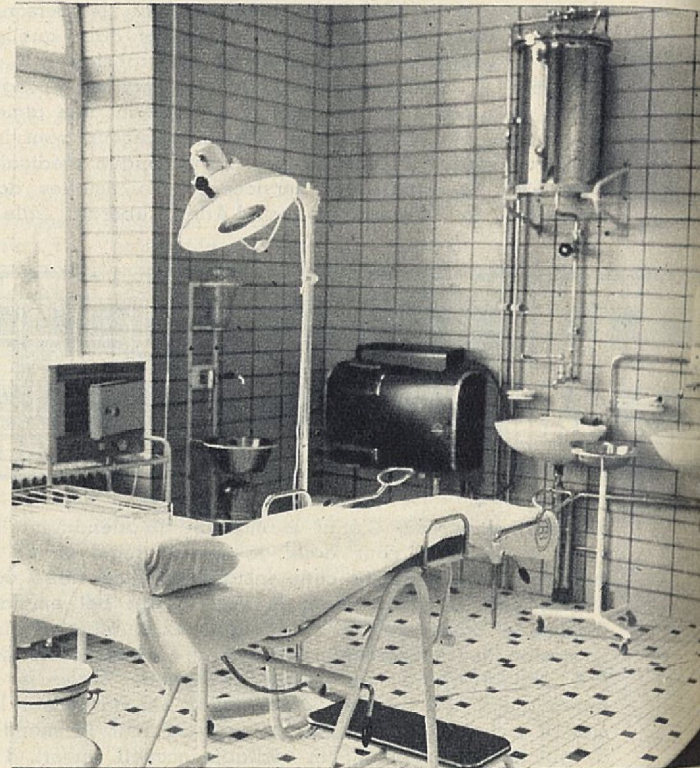
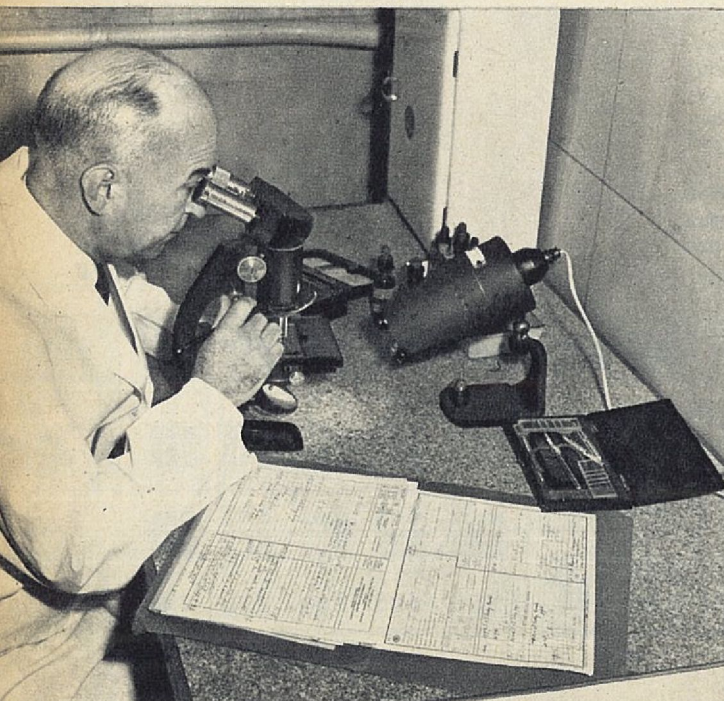
# NOS CENTRES RÉGIONAUX



**LOUVAIN**  
Remise à locomotives  
Diestse steenweg Kessel-Lo  
Tél. (016) 213.21

**ARLON**  
avenue de la Gare, 61  
Tél. (063) 213.64

**CHARLEROI**  
quai de la Gare, 1  
Tél. (07) 31.44.50



Deux chantiers sont encore ouverts : l'un à Anvers, où un magnifique centre médical est en construction à l'avenue Plantin-Moretus ; l'autre à Liège, où, dans l'ensemble de la gare des Guillemins, les cheminots liégeois voient s'élever le gros œuvre de leur nouveau centre. Bientôt, certainement en 1964, ces deux nouvelles réalisations seront en état de servir les ayants droit de notre caisse des Œuvres sociales.

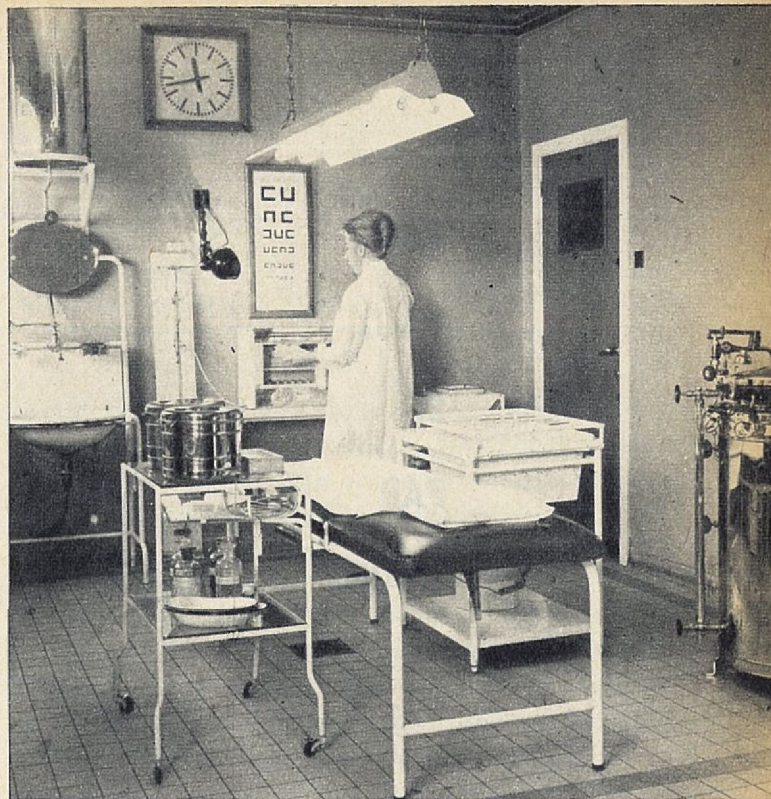
Et les projets et les idées ne manquent pas pour l'avenir. Pendant que certains centres régionaux voient leurs bâtiments vétustes remplacés par de splendides locaux modernes, sans luxe mais confortables et « fonctionnels », l'organisation P.S. ne perd pas son temps. Inlassablement, le fonctionnement des secteurs administratifs est repensé et adapté. Outre la généralisation de la transmission « Telex » pour les remboursements des soins généraux et des soins spéciaux, dont « Le Rail » vous entretiendra un jour, la modernisation du mobilier et d'autres réalisations, plus discrètes mais non moins efficaces, ont été provoquées ces dernières années.

Dr BOUCKAERT,  
médecin en chef.





**MONS**  
gare de Mons  
Tél. (065) 341.71



**BRUGES**  
gare de Bruges  
Tél. (050) 355.71

*Si nous avons besoin d'un renseignement au sujet des soins médicaux, allons à la source !*

*Nos centres régionaux sont à notre disposition. N'hésitons donc pas à y recourir ; il peut y aller de notre intérêt.*

**GAND**  
gare de Gand-Saint-Pierre  
Tél. (09) 22.57.21

**MALINES**  
Atelier central  
Leuvense steenweg, 28  
Tél. (015) 118.65

